



DH-SYSC-II(2019)OT2

07/05/2019

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME  
(CDDH)

---

COMITÉ D'EXPERTS SUR LE SYSTÈME DE LA CONVENTION EUROPÉENNE  
DES DROITS DE L'HOMME  
(DH-SYSC)

---

**GROUPE DE RÉDACTION SUR LA PLACE DE LA CONVENTION  
EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME DANS L'ORDRE  
JURIDIQUE EUROPÉEN ET INTERNATIONAL  
(DH-SYSC-II)**

---

6<sup>e</sup> réunion

PROJET D'ORDRE DES TRAVAUX

Mercredi 22 mai 2019 (9h30) –  
vendredi 24 mai 2019 (fin de la réunion : 13h00)

Strasbourg, bâtiment Agora, salle G02

E-mail: [DMI-CDDH-Reform@coe.int](mailto:DMI-CDDH-Reform@coe.int)

### **MERCREDI 22 MAI 2019**

9h30 – 10h00

Point 1 : **Ouverture de la réunion, adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**

10h00 – 13h00

Point 3 : **Examen, en vue de son adoption, du projet de chapitre sur le Thème 3 – le défi de l'interaction entre la Convention et l'ordre juridique de l'Union européenne et d'autres organisations régionales**

- (a) Discussion générale
- (b) Travaux de rédaction

13h00 – 14h30

*Pause déjeuner*

14h30 – 18h00

Point 3 : **Examen, en vue de son adoption, du projet de chapitre sur le Thème 3 – le défi de l'interaction entre la Convention et l'ordre juridique de l'Union européenne et d'autres organisations régionales (continuation)**

- (b) Travaux de rédaction (*continuation*)

### **JEUDI 23 MAI 2019**

9h00 – 13h00

Point 2 : **Examen, en vue de leur adoption, des paragraphes restants du projet de chapitre révisé sur le Thème 1 sous-thème ii) – responsabilité des Etats et extraterritorialité de la CEDH**

- (a) Discussion générale
- (b) Travaux de rédaction

13h00 – 14h30

*Pause déjeuner*

14h30 – 17h00

Point 2 : **Examen, en vue de leur adoption, des paragraphes restants du projet de chapitre révisé sur le Thème 1 sous-thème ii) – responsabilité des Etats et extraterritorialité de la CEDH (continuation)**

- (b) Travaux de rédaction (*continuation*)

17h00 – 18h00

Point 4 : **Débat sur des aspects formels du futur projet de Rapport**

**VENDREDI 24 MAI 2019**

10h00 – 13h00

Point 5 : **Organisation des travaux futurs**

Point 6 : **Adoption du rapport de réunion**

\* \* \*